

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 44

présenté par
M. Plisson, rapporteur

ARTICLE 16

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« dispositions législatives »,

les mots :

« mesures de nature législative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.